

Édito

L'interdisciplinarité entre idéal et réalité – une approche pragmatique

Martine Chaponnière, Gabrielle Hiltmann

Lorsque, dans les années 70, les chercheuses féministes ont tenté d'institutionnaliser les « études femmes » dans les universités occidentales, l'interdisciplinarité en tant que pratique de recherche était posée comme l'un des critères présidant à cette mise en place. L'interdisciplinarité devait permettre de mieux comprendre – et aussi de changer – les réalités complexes qui déterminent les relations sociales entre les sexes, en désagrégant les limites épistémologiques d'un savoir établi par les hommes qui en excluaient les femmes. La constitution d'un savoir nouveau qui rendait compte des rapports de sexe ne pouvait pas se développer dans des structures universitaires aveugles à cette exclusion¹. L'exigence d'interdisciplinarité dans les études femmes était donc une revendication politique. Qu'en est-il advenu? Au vu des développements des trente dernières années, Knapp constate qu'études femmes et études genre² sont entre-temps devenues une discipline hybride, une « interdiscipline » qui unit des approches théoriques et des méthodes diverses.

Il faut dire que le contexte a bien changé. Du côté de la politique de la science – et en particulier des organismes de financement de la recherche – l'interdisciplinarité fait aujourd'hui partie de la rhétorique des exigences, sans que l'on sache au juste ce qui est demandé, et bien sûr sans référence aucune aux trente ans d'expérience universitaire en études femmes et études genre. Du côté des chercheuses féministes, cette expérience a modifié le regard. Le questionnement sur la pratique de

1. Knapp, Gudrun-Axeli (2003). « Kursteil « Interdisziplinarität ». In Gudrun-Axeli Knapp (Ed.), *Denkverhältnisse. Ansätze und Strategien feministischer Erkenntniskritik*. CD-ROM développé en coopération avec Petra Gehring, Cornelia Klinger, Mona Singer. Projet VINGS (Virtual International Gender Studies), Hannover.

2. Frauen- und Geschlechterforschung. En Suisse, on a abandonné le terme d'études femmes pour ne garder que celui d'études genre signifiant l'enseignement et la recherche sur les rapports sociaux de sexe.

l'interdisciplinarité est plus pragmatique – comment réaliser concrètement un enseignement et une recherche interdisciplinaires? – questionnement qui suscite de facto une réflexion théorique, tant sur les disciplines que sur leurs liens. Que ce soit dans le contexte du travail académique en général, ou plus particulièrement dans le contexte des études genre, cette réflexion est d'ailleurs plutôt récente.

Critiques face à la sclérose institutionnelle et à la hiérarchisation qu'impliquait le cloisonnement disciplinaire, c'est, dans un premier temps, la notion même de disciplinarité que les chercheuses féministes ont mise en question. Aucun critère n'est déterminant pour distinguer une discipline d'une branche ou d'une matière, et ce d'autant que les disciplines ne sont pas immuables, elles changent avec le temps. En confrontant les différentes approches disciplinaires, nous pouvons constater des questionnements – mais aussi des solutions – comparables pour saisir des problématiques socioculturelles complexes dans plusieurs disciplines, par exemple en histoire, en sociologie ou en économie. De même, la référence à un même corpus théorique, constitué à partir de travaux ancrés dans différentes disciplines, peut créer des affinités entre des champs de provenances distinctes comme les lettres et l'art ou l'histoire. Même si la distinction entre les sciences naturelles, avec leurs méthodes de vérification, et les sciences du texte, avec leurs méthodes d'interprétation, semble évidente, les approches méthodologiques à l'intérieur de cette distinction sont diverses et disparates. Le concept de discipline tend à cacher cette diversité intra-disciplinaire.

Dans un deuxième temps, c'est la question de ce que signifie un dépassement des limites disciplinaires qui se pose. Pour une élaboration des définitions de la pluri-, inter- et transdisciplinarité, nous renvoyons à l'article de Pasqualina Perrig-Chiello et Frédéric Darbellay dans ce numéro. Pour notre part, nous utilisons les deux termes de multidisciplinarité et pluridisciplinarité de façon synonyme, signifiant la rencontre de chercheur·e·s de différentes disciplines autour d'un thème commun. Dans une perspective pluridisciplinaire, une même problématique ou un même corpus de données sont mis en lumière de plusieurs façons, et différentes méthodes sont juxtaposées. Il n'y a pas d'interaction. Ce «multiperspectivisme» fait état de la complexité de l'objet de recherche et peut susciter des approfondissements dans les approches disciplinaires. Dans une approche interdisciplinaire, «plusieurs disciplines se coordonnent et interagissent entre elles afin d'opérer une synthèse entre leurs approches théoriques et méthodologiques complémentaires» (Perrig-Chiello et Darbellay, dans ce numéro). Cela implique toujours un respect des différences disciplinaires. Quant à la transdisciplinarité, elle désigne l'élaboration d'un savoir qui traverse diverses sciences sans se soucier des frontières disciplinaires. En études genre comme dans d'autres champs, un travail interdisciplinaire ou transdisciplinaire peut se faire à différents niveaux. Pour commencer, il est déjà très important de se tenir au courant des recherches dans d'autres thématiques que la sienne, ce qui implique de consacrer du temps à la lecture et à

la réflexion en dehors du temps dédié à son propre travail. Cette curiosité – capacité scientifique par excellence – n’est évidemment qu’un premier pas vers un échange fructueux entre diverses approches.

L’accès aux recherches pertinentes n’est pas non plus aisé – où et comment découvrir les « bons » textes pour ce que l’on cherche ? Ce sont souvent des revues interdisciplinaires féministes qui permettent de trouver des pistes. Cette recherche est souvent plus facile si l’on est inséré·e dans un groupe de recherche pluridisciplinaire, avec des chercheur·e·s de différentes provenances qui peuvent approcher une problématique de façon interdisciplinaire. Cela nécessite un travail de mise en entente terminologique parfois laborieux. Il y a en plus une traduction à faire entre différents langages disciplinaires qui exige de tou·te·s les participant·e·s une ouverture d’esprit, une capacité d’apprentissage et de prise de distance de ses propres bases de travail intériorisées durant la formation. Le plus souvent, la formation n’a eu lieu que dans une seule discipline et les connaissances des autres disciplines que peut avoir la chercheuse ou le chercheur viennent d’incursions individuelles dans d’autres champs. Il peut cependant aussi arriver que certain·e·s chercheur·e·s aient une double, voire une triple formation, ce qui leur donne la compétence d’approcher leurs objets de recherche en reliant des méthodes et des points de vue de façon inter- ou même transdisciplinaire.

Il convient aussi de s’interroger sur les non-dits de l’interdisciplinarité. C’est ce que font dans ce numéro Pasqualina Perrig-Chiello et Frédéric Darbellay à propos du cas précis de la non-prise en compte de la problématique « femmes âgées » par les études genre comme par la gérontologie. Les auteur·e·s exposent le paradoxe selon lequel c’est le besoin d’interdisciplinarité des deux disciplines – lesquelles doivent encore résoudre le problème de leur propre démarcation disciplinaire – qui serait à l’origine de cette tache aveugle. Si gérontologie et études genre peinent à se rejoindre, études genre et études cinématographiques ne font pas bon ménage non plus, comme l’analyse plus loin Patricia Caillé, insistant notamment sur la tension entre militantisme et institutionnalisation.

Une pratique non sans risques

Pour mieux situer la réflexion sur l’interdisciplinarité, il faut distinguer la recherche et l’enseignement. Bien que ces deux activités soient souvent menées de front dans la pratique académique, les problèmes ne se posent pas tout à fait de la même façon.

Dans l’enseignement des études genre, la pluridisciplinarité reste la pratique standard. Les enseignant·e·s ont parfois une formation dans plusieurs disciplines, elles ou ils peuvent donner un enseignement en commun, ou encore il revient aux étudiant·e·s de faire les liens entre les

différents sujets abordés. Toutes les disciplines n'ont de surcroît pas le même statut épistémologique, certaines étant de nature plus interdisciplinaire que d'autres. On peut citer l'exemple des sciences politiques, qui impliquent, outre la formation en science politique, un ancrage dans les théories du droit et des sciences sociales.

Un enseignement interdisciplinaire suscite aussi une certaine prise de risques. Du côté des étudiant-e-s, un des risques encourus est l'acquisition de plusieurs savoirs disciplinaires intégrés « hors contexte », sans connaissances des fondements théoriques ou des écoles de pensée auxquelles se rattachent les textes étudiés. Lire par exemple des textes d'inspiration psychanalytique (un des grands pans de la recherche féministe) sans être familiarisé-e avec Freud ou Jung peut amener à la constitution d'un savoir éclaté et inopérant allant dans le sens contraire du but visé par l'interdisciplinarité, qui est fondamentalement l'unification du savoir. Un autre risque est celui de ne pas faire avancer sa carrière académique en se concentrant sur un travail interdisciplinaire, allant ainsi contre la norme de la hiérarchie disciplinaire.

Le même risque vaut bien sûr aussi pour les enseignant-e-s, dont on sait que, dans les études genre en particulier, nombre de postes sont précaires. Il existe pourtant dans le cadre des études genre de réelles expériences interdisciplinaires novatrices. Lorena Parini décrit l'une d'entre elles, l'école doctorale, en insistant sur les stratégies pédagogiques à mettre en œuvre lorsqu'il s'agit de faire coexister des demandes diverses des doctorantes par rapport à leur discipline et à leur thèse tout en développant un point de vue interdisciplinaire sur les rapports sociaux de sexe. Dans la pratique pédagogique, il faut encore souligner le risque, au sein des équipes pluridisciplinaires, d'évaluer plus sévèrement les travaux d'étudiant-e-s réalisés dans sa propre discipline que dans celles des collègues. Et comme le montre l'article d'Astrid Deuber-Mankowsky, il est loin d'être évident d'évaluer correctement, à partir de sa compétence souvent disciplinaire, l'impact interdisciplinaire des travaux et examens des étudiant-e-s.

Dans le domaine de la recherche, l'interdisciplinarité est aussi souvent confrontée aux pratiques des organismes de financement généralement structurés sur un schéma disciplinaire. Comment juger de la qualité d'une approche qui dépasse justement ces limites disciplinaires? Lors d'un colloque tenu en Suisse en 2002, les organismes de soutien à la recherche ont recommandé de mieux appuyer la recherche pluridisciplinaire, ce qui pose évidemment le problème de l'évaluation de propositions qui réunissent dans un seul projet diverses approches. Le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), par exemple, estime que pour cette évaluation, il n'a pas besoin de modifier la division sciences exactes/sciences humaines sur laquelle il est structuré, mais il veut néanmoins, dans le cadre de cette structure, développer des procédés plus flexibles pour soutenir des recherches au croisement de plusieurs

disciplines³. Chercheuses et chercheurs seraient bien sûr content-e-s d'en savoir plus sur la pratique de ce soutien flexible à des projets multidisciplinaires...

Décider l'interdisciplinarité n'est pas la faire

Les réflexions du FNS et des autres organismes de financement laissent entrevoir l'enjeu que représente un travail qui va au-delà des disciplines traditionnelles. Celles-ci sont-elles rendues obsolètes par l'approche pluri- ou interdisciplinaire? Sommes-nous sur le chemin d'une recherche trans- ou même postdisciplinaire? Comment réaliser cette approche qui dépasse les cadres traditionnels? Est-il souhaitable de fonder des institutions qui unissent diverses disciplines dans un même cadre?

La question de l'institutionnalisation de l'interdisciplinarité s'est posée (et continue de se poser) pour les études femmes et les études genre dès leur entrée dans l'université. Quel que fût le choix – centre interdisciplinaire ou intégration des différentes thématiques de genre dans les formations disciplinaires – un travail de dépassement des frontières disciplinaires était mis en œuvre dans la recherche et l'enseignement féministes depuis le début. L'article de Martine Chaponnière retrace cette quête d'institutionnalisation des études genre en tant que discipline... interdisciplinaire en insistant sur les aspects politiques, d'une part, et théoriques d'autre part. Car une des difficultés auxquelles était confrontée la recherche féministe des années 70 était justement de trouver un ou plusieurs cadres théoriques permettant de conceptualiser les enjeux de l'égalité des sexes selon diverses perspectives. D'ailleurs, le problème de communication dans la recherche féministe demeure entier selon que l'approche théorique est centrée sur la différence ou sur l'égalité. Ce différend de base renforce les différences d'approches théoriques disciplinaires, qui sont en elles-mêmes un obstacle à la communication dans le cadre d'institutions interdisciplinaires. Comment transmettre les recherches féministes issues d'une discipline dotée de son propre cadre théorique à des chercheuses spécialisées dans d'autres disciplines? Cela implique-t-il nécessairement une certaine vulgarisation du propos? Quelles sont les exigences de compréhension du côté des lectrices? Ce sont là autant de questions qui se posent pour une revue interdisciplinaire comme *Nouvelles questions féministes*, dont le comité de rédaction, composé d'une quarantaine de femmes de provenances disciplinaires différentes, vise à atteindre un public diversifié.

3. «Major challenges for research funding agencies», Workshop international du 5 au 7 août 2002,

Berne. In Fonds national suisse (Éd.), 2002 - *Le Fonds national suisse a 50 ans*, Berne, 2003 : 6.

Des pratiques culturelles variables

Où en sommes-nous actuellement dans la réflexion sur ces pratiques multi-, inter-, éventuellement trans- ou postdisciplinaires dans le cadre de la recherche féministe? Première constatation : à l'instar de ce qui se passe dans la pratique de la recherche, les interrogations théoriques et méthodologiques dépassant les cadres disciplinaires sont rares.

Deuxième constatation : la question de l'interdisciplinarité est nettement plus présente dans la culture scientifique anglo-américaine et allemande qu'en francophonie. Cette avance est liée au développement des *cultural studies* aux États-Unis et des *Kulturwissenschaften* en Allemagne. Développées dans les années 90, les *cultural studies* et les *Kulturwissenschaften* sont déjà bien ancrées dans l'institution universitaire. Les *Kulturwissenschaften* ont une chaire prestigieuse à la Humboldt Universität de Berlin. Aux États-Unis, dans toutes les universités, les *cultural studies* sont intégrées dans la formation de base des étudiant·e·s. Les séminaires de méthode d'écriture scientifique pour les débutant·e·s abordent des sujets traités dans les *cultural studies*, par exemple l'identité ethnique et sociale, le multiculturalisme. Les études genre sont souvent liées à cette introduction des étudiant·e·s à l'approche scientifique, par la proposition de sujets d'écriture qui concernent l'identité sexuelle. Cette pratique d'initiation à la science au sein des *cultural studies* est excellemment décrite dans l'article de Patricia Caillé.

Malgré leur proximité de sens, les *cultural studies* et les *Kulturwissenschaften* ne recouvrent pas le même contenu. Sur fond de multiculturalisme aux États-Unis, les *cultural studies* réunissent diverses disciplines autour d'une recherche qui veut mettre en évidence les différences culturelles. C'est dans le sillage des *cultural studies* que se sont développés des centres de *French* ou *German studies*. L'objectif est de mettre en lumière ce qui est spécifique à une culture donnée par la mise en résonance de recherches sur la littérature, l'art, la musique, l'histoire ou encore la sociologie. Quant aux *Kulturwissenschaften* en Allemagne, elles préconisent une approche intégrative des implications de la Culture. Elles s'intéressent par exemple à la transmission de valeurs culturelles par le développement du concept de mémoire culturelle. Celle-ci est conçue, avec la mémoire politique et la mémoire sociale, comme l'une des formes de la mémoire collective d'une société. Dans la perspective des *Kulturwissenschaften*, tout est un effet de culture. Le but des recherches est de retracer les raisons culturelles du développement des structures de la société.

Tant les *cultural studies* que les *Kulturwissenschaften* prônent une approche qui outrepassse les limites disciplinaires. Les *cultural studies* sont pour la plupart multi- ou interdisciplinaires. Elles réunissent à des degrés différents des points de vue distincts sur un sujet ou un thème d'une culture spécifique. L'idéal des *Kulturwissenschaften* est trans- et même postdisciplinaire. Comme tout est considéré être un effet de culture, les disciplines scientifiques et leurs délimitations aussi, cette approche intégrative souhaite se passer du concept même de discipline pour étudier cette donnée culturelle.

Pourquoi la réflexion sur l'interdisciplinarité ne fait-elle pas partie de la recherche féministe francophone, du moins de la recherche publiée? Bien qu'il soit difficile de répondre à cette question, nous pouvons émettre quelques hypothèses. Tout d'abord, l'approche principalement égalitaire des Françaises, des Belges et des Suisses romandes les amène à privilégier des thématiques plus concrètes plutôt que des réflexions théoriques et méthodologiques. Pour ce qui concerne la France, s'il existe bel et bien des centres de recherche interdisciplinaires, dans le cadre du CNRS par exemple, il est aussi possible que le machisme universitaire (pensons au conservatisme pour ne pas dire au sexisme des Académies françaises) rende difficile l'institutionnalisation des études genre et contraigne les chercheuses à une politique de spécialisation disciplinaire, pratique plus conforme à la logique de l'institution et seule voie possible vers la création d'une chaire ou d'un enseignement. En outre, le système français de mise en vedette de ses «grands intellectuels» (toujours des hommes, soit dit en passant) ne contribue pas non plus à la réflexion interdisciplinaire.

En Suisse romande, les études genre bénéficient d'un Diplôme d'études avancées (DEA post-licence) interuniversitaire (Lausanne-Genève) et pluridisciplinaire, mais les enseignements restent essentiellement disciplinaires. Le fait que les étudiant·e·s doivent en principe réaliser leur mémoire de DEA dans la discipline dans laquelle elles ou ils ont été formé·e·s au départ montre à quel point la pratique d'une réelle interdisciplinarité reste difficile à réaliser. S'il existe bel et bien un réel effort des enseignantes de dialoguer et de comprendre les disciplines respectives des unes et des autres, les contraintes temporelles les amènent cependant à se concentrer, dans leurs publications, sur les approches et les domaines qu'elles maîtrisent. Enfin, il est sans doute plus facile de trouver un financement pour une recherche disciplinaire appliquée que pour une réflexion sur l'interdisciplinarité dans les études genre!

Un consensus épistémologique ?

Dans les rares écrits traitant de l'interdisciplinarité en études genre, une pensée approfondie sur la théorie et la pratique n'est pas encore développée. Il manque entre autres une réflexion sérieuse sur la créativité spécifique à l'œuvre dans un travail qui dépasse les frontières des disciplines. Ce constat ne concerne pas exclusivement la recherche féministe. Il serait intéressant de lire sous cet angle les grandes œuvres de la culture académique qui retiennent l'intérêt de l'ensemble de la communauté universitaire et engagent à de nouvelles approches méthodologiques, stimulant de nouveaux questionnements dans les disciplines. Prenons l'exemple du *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure. Ce «texte» est resté en chantier à la mort de l'auteur en 1913. Butant sur des problèmes conceptuels liés à sa nouvelle approche, de Saussure avait révisé durant plusieurs années le manuscrit qu'il présentait aux étudiants du cours d'introduction. Notamment grâce à ses qualités de travail de réflexion non terminé, le texte

«cohérent» – publié après sa mort en 1916 – a suscité un intérêt qui dépassait largement la linguistique pour aboutir à de nouvelles conceptions du signe et du sens dans divers domaines comme les lettres, la philosophie, la psychanalyse, l'ethnologie. Pensons aussi à l'œuvre de Sigmund Freud, qui a permis le développement de nouvelles méthodes dans des disciplines telles que la philosophie, les lettres, les *Kulturwissenschaften*, et bien sûr les études genre. Dernier exemple : les écrits de Claude Lévi-Strauss, qui ont ouvert de nombreuses disciplines comme les sciences sociales, l'histoire, les lettres et la philosophie, au structuralisme et à la méthode qu'il a développée en ethnologie.

Pour quelles raisons ces œuvres ont-elles une capacité à se faire entendre au-delà de leur propre discipline? Peut-on y trouver un standard commun qui pourrait faire l'objet d'un enseignement? Ou alors, il n'y a pas un seul standard, mais des approches diverses et multiples qui doivent être réunies dans un cadre de réflexions méthodologiques. Ces questions sont d'autant plus complexes que les définitions de la multidisciplinarité et de la transdisciplinarité sont souvent assez peu heuristiques, au point que certain-e-s chercheur-e-s (dont Edgar Morin) ont estimé nécessaire d'adopter une Charte de l'interdisciplinarité qui insiste notamment sur la relativité des notions de définition et d'objectivité : «Le formalisme excessif, la rigidité des définitions et l'absolutisation de l'objectivité comportant l'exclusion du sujet conduisent à l'appauvrissement.»⁴

C'est d'ailleurs bien sur ce point du dogme de l'objectivité que les chercheuses féministes se sont d'abord unies. La traduction théorique du slogan militant «le privé est politique» consiste en un va-et-vient, dans la pratique de la recherche, entre le personnel et le social, entre soi et l'objet de recherche. Il vaudrait la peine, dans l'élaboration d'une méthodologie féministe interdisciplinaire, de s'interroger sur les autres points qui unissent les chercheuses de différentes disciplines. Sans aller jusqu'à dire qu'il pourrait y avoir une épistémologie féministe unique, quelques éléments semblent tout de même acquis pour en fonder le plus petit dénominateur commun : débusquer puis déconstruire le biais androcentrique constitutif des disciplines, mettre au jour les mécanismes cachés ou tus des rapports de sexe, déconstruire la naturalité du genre et les dichotomies qui s'y rattachent, rendre les femmes visibles, tenir compte de notre propre subjectivité et de celle des personnes que nous interrogeons, rester fidèle à l'esprit militant, autant de démarches qui impliquent aussi de construire du nouveau. Le savoir interdisciplinaire ne s'apprend pas en tant que savoir préétabli. Il est une construction jamais terminée, il se bâtit individuellement et collectivement en tâtonnant, en travaillant et en cherchant. Il s'exerce dans le travail en commun avec d'autres féministes, travail traversé de tensions, bien sûr, mais aussi de plaisir. ■

4. Charte de la transdisciplinarité, article 4. Peut être téléchargée sur : http://sgwww.epfl.ch/observatoire/nicolescu/charte_f.html